



AS/Bur (2022) OJ 05

24 février 2022

Bureau de l'Assemblée

Projet d'ordre du jour

de la réunion qui aura lieu à Strasbourg de manière hybride
le vendredi 25 février 2022 de 17 h à 19 h 30

1. **Allocution du Président**

2. **Ordre du jour**

[AS/Bur (2022) OJ 05]

Projet de décision : adopter le projet d'ordre du jour

3. **Suivi de la réunion du Comité Mixte (Strasbourg, 25 février 2022)**

Echange de vues

Projet de décision : prendre note de l'information fournie par le Président de l'Assemblée

4. **Possibilité de tenir une session plénière extraordinaire de l'Assemblée parlementaire**

Projet de décision : décider si l'Assemblée doit tenir une session plénière extraordinaire et, dans l'affirmative, décider des dates

5. **Questions diverses**

6. **Date et lieu de la prochaine réunion**

**Aux membres du Bureau de l'Assemblée
(Président et Vice-Président-e-s de l'Assemblée et
Président-e-s des groupes politiques et des commissions générales de l'Assemblée)**

copie pour information aux secrétaires des délégations nationales et des groupes politiques et aux
chefs de secrétariat des commissions générales de l'Assemblée

Ce document tient également lieu de convocation à la réunion